



8 mai 2026

N° 222



© F. Moreux

Sommaire

| | |
|---|---|
| Enfin on s'intéresse davantage aux aidants !..... | 2 |
| Les retraités de la FNAR : des acteurs engagés au service de tous | 4 |
| Communiqués de presse de la CFR..... | 5 |
| Comptes-rendus des AG des Associations FNAR tenues en 2026..... | 7 |
| Partenariats : quoi de neuf | 8 |

Enfin on s'intéresse davantage aux aidants !

L'essentiel est que cela se poursuive !...

Ils ont n'importe quel âge, j'en ai rencontré beaucoup au cours de ma carrière d'enseignante, l'important était de les écouter et de comprendre leurs difficultés à poursuivre correctement des études ; c'est plus facile à faire lorsqu'on a eu leur parcours.

S'occuper d'un parent âgé, d'un handicapé ou de frères et sœurs quand les parents ne le peuvent plus, ce n'est pas pareil. L'apprentissage se fait toujours sur le tas. Les durées d'accompagnement sont différentes, mais il y a des points communs : beaucoup ne savent pas qu'ils sont des aidants, ignorent leurs droits et ne savent pas comment se faire aider.

La CNSA¹ fait beaucoup dans ce domaine, la mise en place des SPDA² dans les départements en est une preuve, puisque c'est bien le triptyque personnes âgées, personnes handicapées et aidants qui en sera bénéficiaire.

La pénurie des places d'EHPAD liée à la très forte augmentation de la population âgée, l'avancée en âge qui multiplie les pathologies et le fait que les handicapés vieillissants deviennent eux aussi plus âgés, n'ont pas échappé aux prévisionnistes. On a alors avancé la solution providentielle «... ces personnes souhaitent vieillir à domicile » et cela s'est ancré dans les esprits comme une solution à tous les problèmes. Est-ce véridique ? Peut-être pendant quelques temps.

Comment rester vivre à domicile et y vieillir si on n'a pas d'aidant familial ? Toutes les tâches ne peuvent pas être accomplies par des aidants professionnels, cela a un coût qui s'accroît vite avec la durée des prestations et malgré les efforts de ces personnes qui se succèdent tout au long de la semaine, la chaleur humaine n'est pas toujours au rendez-vous. Et il n'y a pas encore beaucoup de solutions pour accompagner la nuit.

Alors, oui, il faut se préoccuper des aidants, car sans eux rester à domicile devient encore plus problématique et ils sont fragiles.

Pour cela il faut que leur rôle soit vraiment reconnu partout pour que l'accompagnement qu'ils prodiguent soit pleinement efficace :

- sur le plan médical, il s'agit des prises de rendez-vous, de la gestion des ordonnances et des renouvellements de traitement, mais aussi d'accompagner aux urgences ou dans les consultations afin de pouvoir répéter les propos tenus par le médecin et d'apaiser.
- sur le plan administratif, il s'agit de faire toutes les demandes d'aides, d'en respecter les dates de renouvellement et les ajustements nécessaires, de solliciter tous les organismes qui peuvent intervenir

1 CNSA = Caisse de Solidarité pour l'Autonomie. Le site contient une mine d'informations clairement énoncées et très pratiques.

2 SPDA = Service Public Départemental de l'Autonomie. En cours de mise en place, leur installation est suivie par les membres des CDCA, ils vont permettre d'accéder à des informations à proximité de chez soi et d'être mieux accompagné pour la mise en place des démarches et l'élaboration des dossiers complexes. En principe, ceci sera opérationnel dans chaque département fin 2026.

Au fil des Jours

- sur le plan du quotidien, assurer une présence, veiller à apporter du confort, à distraire et à partager des souvenirs communs et à ce que les autres membres de la famille ne s'éloignent pas trop de l'aidé.

Cette description démontre que toutes les personnes mandatées par la FNAR dans les différentes instances locales ont un rôle à jouer pour une meilleure prise en compte des aidants dans les structures où elles interviennent. Les RU, les membres de CDCA, de CTS et de CRSA comme les représentants dans les antennes de France Assos Santé ont chacun leur partition à jouer pour que l'harmonie existe enfin.

Il existe des formations d'aidants mises en place par certaines associations de malades ou par les centres mémoire ou les plateformes de répit. On peut aussi bénéficier de solutions de relai et d'un accompagnement personnalisé que bon nombre de médecins généralistes ne pensent pas toujours à signaler. Pourtant de la santé de l'aidant va dépendre la santé de celui qu'il cherche à aider, il y a une véritable osmose entre les deux et l'anxiété peut parasiter leur relation.

Sur le plan administratif :

- les CCAS sont les sources d'information les plus proches en attendant que les guichets mis en place par le SPDA soient devenus une réalité.
- être membre d'une association de malades contribue à obtenir un maximum de précisions utiles pour accompagner un patient ; chaque pathologie étant si particulière à comprendre.
- une étape particulièrement difficile correspond à la rédaction du dossier pour la MDPH afin de demander des aides, même si des simplifications voient le jour peu à peu. Faire rédiger un projet de vie par un handicapé ou une personne âgée est un exercice particulièrement ardu, il faut décrire le quotidien le plus exactement possible : dans ce cas utiliser le site de la CNSA où tout est très simplement détaillé s'avère très utile.
- quant à la gestion de Mon Espace Santé, il semblerait que ce soit un sujet à l'étude, la question a été posée à France Assos Santé.

Danielle BOIZARD, témoin impliqué.



© Rosie de Pixabay

Les retraités de la FNAR : des acteurs engagés au service de tous

LE TRAVAIL LOCAL AU PLUS PRES DES RETRAITÉS

Il est agaçant de constater que beaucoup de personnes s'étonnent de nous entendre dire que nous sommes des retraités actifs, il y a une incompréhension manifeste. **OUI !** Les retraités sont encore des acteurs indispensables dans la société et on peut le démontrer.

Loin des clichés, les retraités de la Fédération Nationale des Associations de Retraités (FNAR) prouvent chaque jour que leur expérience et leur énergie sont des forces vives pour la société. Avec 299 mandats locaux actifs, ils agissent concrètement dans des domaines essentiels :

- **Dans les CDCA** : ils défendent la mobilité, l'accès aux aides et aux droits, le logement et l'amélioration de la vie en EHPAD.
- **Représentants des usagers en santé (RU)** : ils veillent à la qualité des soins dans les établissements, l'accueil et la sécurité des patients ainsi que la prise en charge de la douleur.
- **Auprès de l'ARS** : ils identifient les dysfonctionnements et proposent des solutions pour répondre aux besoins émergents.
- **Avec France Assos Santé** : ils collaborent pour créer des outils et sensibiliser sur les enjeux de santé.

Un réseau national solide et reconnu

À ces mandats locaux s'ajoutent de nombreux engagements nationaux, renforçant le lien entre le terrain et les instances décisionnelles. Grâce à cette synergie, la FNAR est reconnue comme un interlocuteur sérieux et crédible, capable de porter les préoccupations des retraités à tous les niveaux.

Leur travail, souvent discret, fait évoluer les pratiques et améliore le quotidien de milliers de personnes. Engagés localement et reconnus nationalement, les retraités de la FNAR montrent que la retraite est une nouvelle façon de s'investir et d'agir. Leur action prouve qu'aucun âge n'est un frein à l'engagement — bien au contraire.

Pour rejoindre ces équipes, les futurs candidats peuvent proposer une courte lettre de motivation au président de leur association qui validera ce choix et transmettra ce courrier à la FNAR. Ils doivent préciser dans quel domaine ils souhaiteraient devenir acteurs et dans quel département. Certains mandats sont de 3 ans (RU et CDCA), d'autres de 5 ans (CTS et CRSA) des formations peuvent être utiles. Ils trouveront sur le site de leur ARS des descriptifs des postes de RU, en CRSA et en CTS et sur le site du Département des indications sur les postes en CDCA.

Danielle BOIZARD, Responsable du réseau des CDCA



La Confédération Française des Retraités est constituée des 6 principales organisations de retraités : Association Nationale des Retraités - Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales - **Fédération Nationale des Associations de Retraités** - Générations Mouvement Fédération Nationale - Groupement CNR-UFRb - Union Française des Retraités.

La **FNAR** fait partie des 4 fédérations qui ont fondé la CFR en 2000

Communiqués de presse

1. Les retraités acteurs structurants de la vie locale.

Le premier tour des élections municipales rappelle le poids décisif des retraités dans les scrutins, car les retraités restent la catégorie de citoyens la plus mobilisée électoralement. Mais les retraités ne sont pas seulement des électeurs.

Ils sont aussi des acteurs structurants de la vie locale au travers de leur engagement familial et associatif, mais aussi de leur présence dans les conseils des collectivités territoriales et les instances de démocratie participative. Une part considérable du tissu social repose sur leur engagement bénévole.

Électeurs fortement mobilisés, acteurs engagés de la vie locale, il est regrettable de les opposer aux autres générations comme cela a été le cas ces derniers mois. Au contraire, il est essentiel d'organiser un pacte intergénérationnel solide.

Dans le contexte économique difficile que nous connaissons des défis sont à relever pour préserver notre modèle social qui repose sur la solidarité.

La Confédération Française des Retraités sera particulièrement attentive à ce que soit maintenu un équilibre entre générations, respectant les aînés et préparant au mieux l'avenir des jeunes.

Paris, le 18 mars 2026

Pierre Erbs Président, Confédération Française des Retraités (CFR)

2. Les retraités restent engagés.

Les élections municipales n'ont pas mobilisé : le constat est celui d'une faible participation. Le taux d'abstention au deuxième tour a été particulièrement élevé, plus important encore, de 4 points, que celui constaté en 2014. Les jeunes sont particulièrement en retrait. Lorsque qu'on les interroge, ils répondent : les élections à quoi ça sert ? Les retraités, eux, n'en doutent pas

et restent mobilisés. Au plus près des réalités locales, ils restent très investis dans la vie communale et associative. Et ils s'impliquent tout autant dans les élections nationales.

Il n'en demeure pas moins que la situation est inquiétante.

Un sondage récent du CEVIPOF met en évidence le manque de confiance des Français dans la politique. Si une majorité fait encore confiance au niveau communal et départemental, il n'en est rien pour le niveau national. Et 71 % des Français considèrent que la démocratie ne fonctionne pas. Il devient urgent que les politiques en prennent conscience et redonnent envie de s'exprimer dans les urnes.

Paris, le 01 avril 2026

Pierre Erbs Président, Confédération Française des Retraités (CFR)

3. Retraites : entre perceptions et réalités

Un Sondage d'opinion réalisé pour l'association Les Actifs Anonymes nous apprend que 50 % de l'échantillon interrogé (1500 personnes) considère que pour réduire les déficits des dépenses publiques, il faudra toucher aux retraites.

Rappelons qu'un tel sondage ne fait que mesurer un ressenti et n'est pas un avis assis sur la réalité. Or, tous ces derniers temps l'opinion publique a été alimentée et influencée par des campagnes de dénigrement des « Papy boomers » à qui l'on reproche d'avoir eu une vie facile et de continuer, à l'âge de la retraite, d'être des privilégiés.

Au-delà des idées reçues, il faut revenir aux réalités : la retraite nette moyenne est de 1512 € nets par mois pour un salaire net moyen de 2730 €. Le taux de remplacement au départ en retraite est en moyenne de 75 % pour un non-cadre et de 60 % pour un cadre. Rappelons également que d'année en année le pouvoir d'achat des retraités s'érode, les revalorisations ne suivant pas le coût de la vie.

Les retraités sont des citoyens prêts à prendre leur part de l'effort nécessaire pour redresser la situation de la France, mais ils n'acceptent pas d'être pris pour cibles.

Ce n'est pas en opposant que l'on construit.

Paris, le 19/04/2026

Pierre Erbs Président, Confédération Française des Retraités (CFR)



© Pixabay

A... COMME ASSOCIATIONS

Comptes rendus des AG des Associations FNAR tenues en 2026

Lorsqu'il y est invité, il est de tradition que le Président de la FNAR réponde favorablement à participer aux AG des Associations membres. Il est d'usage qu'il délivre un compte rendu très bref des activités de la FNAR lors de l'exercice précédent. Il est aussi devenu d'usage qu'il en écrive un court résumé destiné à l'AFJ.

ARIT (Association des anciens d'Air Inter)

L'ARIT a organisé deux réunions en ce début d'année 2026, un cocktail pour la présentation des vœux le 24 janvier et l'Assemblée Générale statutaire le 28 mars.

Les deux réunions se sont déroulées dans l'ambiance habituelle de grande convivialité et ont permis des échanges et des retrouvailles chaleureuses, si bénéfiques à la vie de nos Associations d'entreprise. Les bilans des activités organisées par les bénévoles ont été plébiscités une fois de plus et les projets des voyages futurs ont permis à l'assistance de manifester son envie de poursuivre sur cette lancée ! Puis ce fut le déjeuner et le tirage au sort de divers lots, ambiance garantie.

ARTP (Association des Retraités de Technip)

L'ARTP a organisé le 19 mars son traditionnel cocktail de rentrée dans les locaux de l'entreprise Technip. Ce fut l'occasion d'être briefés en direct sur les actualités de l'entreprise, fortement implantée dans le golfe persique et donc très affectée par les événements en cours Les activités de l'Association en 2026 ont été évoquées ainsi que l'évolution prévisible de sa gouvernance. Le tout dans une ambiance très amicale qui s'est terminée par le traditionnel cocktail avec son brouhaha des conversations multiples.

ANCR (Amicale NCR France)

L'Amicale des retraités de NCR a tenu son Assemblée Générale le 9 avril dans un Lycée hôtelier. Ambiance sympathique entre tous les bénévoles, heureux de se retrouver une fois de plus et d'évoquer leurs souvenirs. Les diverses interventions des bénévoles pour commenter les activités et résultats de 2025 ont été écoutées sagement et souvent commentées. L'évocation des projets de voyages pour 2026 a été très appréciée de l'assistance. Avant l'apéritif, l'intervention des représentants des deux entités juridiques qui ont chacune repris une portion de l'entreprise NCR a suscité beaucoup d'intérêts et de commentaires. L'après déjeuner a été consacré à une conférence de présentation sur l'IA, préparée par un bénévole « expert » en la matière. Un niveau de qualité remarquable qui a laissé l'auditoire stupéfait par toutes ces explications, pas toujours à la portée de tous les publics ! Bref une AG sérieuse, studieuse et joyeuse !

Pierre CONTI

SPELC (Syndicat professionnel de l'enseignement libre catholique)

Les 1^{er} et 2 avril 2026, la Fédération des Spelc a tenu son Assemblée Générale à Issy-les-Moulineaux. Rapports, interventions, votes et perspectives ont rythmé ce rendez vous essentiel de la vie fédérale en présence de nombreux délégués des syndicats adhérents.

Après l'introduction par le Président, la présentation du rapport d'activités, du bilan financier et le commentaire du Commissaire aux Comptes, des représentants de plusieurs syndicats adhérents se sont exprimés . Martinique, Centre Poitou-Charentes, Ain-Loire-Rhône, Basse Normandie, Haute Normandie, Gironde, Côte d'Azur pour faire part de leurs remarques et suggérer des améliorations. Ensuite de quoi la parole a été donnée aux responsables de secteurs : Communication, Premier degré, Chefs d'établissement du 1^{er} degré, Seond degré, Retraités, Salariés des établissements, Enseignement agricole, Retraite, Formation, Service juridique.

Après la proclamation des résultats des votes sur les différents rapports ainsi que sur le montant de la cotisation fédérale pour 2026/2027, ont eu lieu les carrefours catégoriels dont celui des retraités qui a eu le très grand plaisir d'accueillir Jean-François CORNET de la FNAR venu leur parler de « La Démocratie en Santé » et inciter ceux qui le peuvent à s'engager pour représenter la FNAR dans différentes instances.

Claire MERCKLING



PARTENARIATS

Le plus tôt est le mieux !

L'instabilité de la situation internationale ainsi que les coûts du carburant ont des conséquences sur les projets de séjours de vacances des Français cette année. Les destinations France ou Europe proche seront privilégiées. Les partenaires de la FNAR font assaut de facilités diverses et exceptionnelles qui s'ajoutent aux réductions contractuelles déjà accordées. N'hésitez pas à les interroger et faire vos réservations dès que possible.

Ci-dessous un exemple :



(réf. VS-02 dans l'onglet Avantages-adhérents de notre site internet)

Pour l'hiver 2026-2027, votre réservation anticipée vous procurera les avantages suivants :

- Frais de dossier offerts** : Un cadeau de bienvenue pour votre anticipation.
- Paiement en 3 ou 4 fois sans frais** : Maîtrisez votre budget dès aujourd'hui.
- 15 % de réduction** sur nos destinations à la mer et à la campagne.
- Disponibilités garanties** : Choisissez votre hébergement préféré avant tout le monde.

Françoise MOREUX
Responsable Partenariats FNAR

Mesdames et Messieurs les présidents d'associations, merci de diffuser très largement cette Newsletter aux membres de vos instances nationales et à vos adhérents pour les informer sur l'action de la FNAR en faveur des retraités !

À tous les destinataires : vous appréciez notre newsletter, faites-la connaître autour de vous !... en recueillant une adhésion destinée à renforcer nos actions dans la défense des intérêts moraux et matériels de notre corps social.

Afin de ne pas interrompre la diffusion de l'AFJ, merci de nous signaler tout changement d'adresse mail !!!



© hartono subagio de Pixabay

Abonnez-vous au « Courrier des Retraités »



- **5 €/an pour 4 numéros si l'abonnement est collecté par votre association adhérente à la FNAR**
- **10 €/an pour 4 numéros si l'abonnement est individuel**

Contact : FNAR – 19 avenue Niel - 75017 PARIS

**Prochaine parution
le 8 juin 2026**